

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving - PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville **Québec City** Québec

G1J 0C7

Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Cette page NE DOIT PAS être utilisée pour la présentation de votre offre.

Vous devez utiliser les pages de fermeture (une pour chaque période) incluses au Document de travail.

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC/PWGSC 601-1550, Avenue d'Estimauville Québec City Québec G1J 0C7

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet SCC-PC Oeufs					
			Date 2012-09-12		
			Amendment No N° modif. 002		
File No N° de dossier QCR-2-35126 (108)					
GETS Reference No N° de ré PW-\$QCR-108-14655	férence de SEAG				
Date of Original Request for So Date de la demande de l'offre à	•	inale	20	012-05-31	
Solicitation Closes - L'invitation prend f at - à 02:00 PM on - le 2013-03-20			d fin	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fournier, Caroline			, ,	Buyer Id - Id de l'acheteur qcr108	
Telephone No N° de téléphone FAX			o N° de FAX		
(418) 649-2826 ()	(418) 648-2209				
Delivery Required - Livraison A DEMANDE	exigée	,			
Destination - of Goods, Servic	es, and Constructi	ion:			
Destination - des biens, servic SERVICE CORRECTIONNEI ETABLISSEMENT PORT-CA 1 RUE DE L AEROPORT C.P. 7070 PORT-CARTIER (QUEBEC) G5B 2W2 Canada	L DU CANADA				
Security - Sécurité					
This revision does not change t					
Cette révision ne change pas le	es besoins en matiè	ere de sécu	ırité de la	présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required Accusé de réception requis	Yes - Oui	No - Non				
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.						
Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.						
Signature	Date					
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. taper ou écrire en caractères d'imprimerie)						
For the Minister - Pour le Ministre						



Solicitation No. - N° de l'invitation

21368-139416/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21368-131799416

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

QCR-2-35126

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcr108

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

AVIS DE RÉVISION #2

Modifications au document de clauses et conditions (document PDF), relativement au Nouvelles mesures - Attestations relatives au Code de conduite

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS <u>DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES INDIVIDUELLE RÉGIONALE (OCIR)</u> DEMEURENT INCHANGÉS.

Caroline Fournier
Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des Approvisionnements
1550 avenue d'Estimauville, Québec, (Québec)
G1J 0C7

Téléphone: (418) 649-2826 Télécopieur: (418) 648-2209

Courriel: caroline.fournier@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368--139416/A

21368-131799416

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:constraint}$ File No. - N° du dossier

QCR-2-35126

Buyer ID - Id de l'acheteur qcr108 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

1) Modifier la table des matières, comme suit:

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

SUPPRIMER:

1. Attestations exigées avec l'offre et attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

INSÉRER:

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368-139416/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21368-131799416

002 File No. - N° du dossier

QCR-2-35126

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcr108 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2) Modifier la partie 2, comme suit:

SUPPRIMER:

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

2006 (2012/07/11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

INSÉRER:

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Le document 2006 (2012/07/11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi à la DOC et en fait partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce que suit:

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le Canada informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable. Les offrants doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution de l'offre à commandes.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368-139416/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21368-131799416

File No. - N° du dossier QCR-2-35126 $\begin{array}{l} \text{Buyer ID - Id de I'acheteur} \\ qcr108 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

L'offrant doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de l'offre. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, l'offrant devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande d'offres à commandes.

Amd. No. - N° de la modif.

002

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368--139416/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

002 File No. - N° du dossier

QCR-2-35126

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcr108 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

3) Modifier la partie 5, comme suit:

SUPPRIMER:

21368-131799416

1. Attestations exigées avec l'offre et attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les offrants doivent fournir les attestations tel qu'indiqué ci-dessous.

1.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

1.1.1 Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire

Les offrants doivent fournir avec leur offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes:

- a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant:
- b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

INSÉRER:

1. Attestations exigées avec l'offre et attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les offrants doivent fournir les attestations tel qu'indiqué ci-dessous.

1.1 Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

Les attestations énumérés ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368--139416/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:condition}$ File No. - N° du dossier

qcr108 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

21368-131799416 QCR-2-35126

commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

1.1.1 Attestations relatives au code de conduite

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, l'autorité contractante informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les offrants doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution de l'offre à commandes. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21368-139416/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 21368-131799416

002 File No. - N° du dossier

QCR-2-35126

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur qcr108 $\mbox{CCC No./N}^{\circ}\mbox{ CCC - FMS No/ N}^{\circ}\mbox{ VME}$

4) Modifier la partie 6 comme suit:

SUPPRIMER:

2.1 Conditions générales

2005 (2012/07/16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

INSÉRER:

2.1 Conditions générales

2005 (2012/07/16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 11 - Code de conduite et attestations, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée de l'offre à commandes, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation 21368-139416/A Client Ref. No. - N $^{\circ}$ de réf. du client

21368-131799416

002 File No. - N° du dossier QCR-2-35126

Amd. No. - N° de la modif.

qcr108 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

5) Modifier la partie 7 comme suit:

SUPPRIMER:

2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

INSÉRER:

2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

Le texte du paragraphe 4 de la section 25 - Code de conduite et attestations, du document 2029 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.